



Mercredi 19.03.14 | 47e année | No 9

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



## Serrières, bientôt le bout du tunnel

Après les discours officiels dont celui de la Conseillère fédérale Doris Leuthard, les premiers automobilistes se sont engouffrés dans les tunnels de Serrières appréciant que le chaînon manquant de l'A5 ait été enfin réalisé.

Mais surtout, les habitants ont pu immédiatement se rendre compte de l'important volume de trafic qui, désormais, ne passe plus sous leurs fenêtres.

Ce progrès est inestimable car il touche à la qualité de la vie.

Et ce n'est pas terminé puisque le Conseil général de la Ville de Neuchâtel se prononcera prochainement sur une demande de crédit portant sur les aménagements en surface du secteur allant du parking dit de PMI jusqu'au port de Serrières.

A réaliser dès 2014 pour compléter le secteur d'ici fin 2015, l'accès au lac par-dessus l'autoroute, le déplacement et la réfection des arrêts du Littorail, les cheminements piétonniers et cyclistes, ou encore les aménagements de surfaces végétalisées. Le tout pour le bonheur des habitants de notre ville et pour les générations futures.

La véritable sortie du tunnel... c'est pour bientôt.

*Pascal Sandoz  
Directeur des infrastructures  
et des énergies*



Les travaux de conservation-restauration redonnent des couleurs lumineuses à la Collégiale.

## La Collégiale reste accessible

La Direction de l'urbanisme a dévoilé jeudi le programme de la deuxième étape des travaux de réhabilitation de la Collégiale. Après l'enveloppe extérieure, le chantier se déplacera au cœur de l'édifice. Devisés à 15,2 millions de francs, les travaux s'organiseront en trois phases, qui s'échelonneront d'août 2014 à décembre 2022. Durant toute cette période, l'usage de la Collégiale sera maintenu.

«Le maintien tout au long du chantier de l'usage de la Collégiale, même partiel, a constitué le critère déterminant dans la mise en place du programme des travaux», a relevé Pascal Solioz, chef du Service des bâtiments et du logement. En parallèle, la

Ville entend mener des travaux pour réaménager le Temple du Bas en centre de congrès. Les interventions dans les deux bâtiments seront coordonnées de manière à ce qu'un lieu cultuel reste à disposition en ville de Neuchâtel.

Cette deuxième étape de travaux de réhabilitation de la Collégiale concerne l'intérieur du bâtiment, et touche ainsi à la fonction même du lieu. L'église accueille des activités culturelles et culturelles. Dans ce contexte, la Direction de l'urbanisme a mis sur pied un groupe de travail, qui réunit les utilisateurs principaux de la Collégiale, pour préparer le programme des travaux de cette deuxième étape. Les besoins et attentes de chacun ont pu être intégrés dans le projet.

Le chantier se déroulera en trois phases jusqu'en 2022. D'août 2014 à l'hiver 2016, les travaux se concentreront sur la restauration du cloître et sur les aménagements à l'est de celui-ci. Durant ce laps de temps, la Collégiale restera totalement ouverte au public. De 2017 à 2019, les travaux concerneront le cœur de la bâtisse. L'orgue Saint-Martin sera déplacé au fond de l'église, afin de permettre les cultes et les concerts. Deux-cent-trente places seront conservées. De 2020 à 2022, une rocade interviendra: le culte s'installera dans la partie orientale restaurée avec environ 110 places maintenues. Le Conseil général se prononcera sur le sujet lors de sa prochaine séance (voir pp. 8-9). (ak)



La Ville de Neuchâtel boucle son exercice 2013 sur un bénéfice de quelque 5 millions de francs.



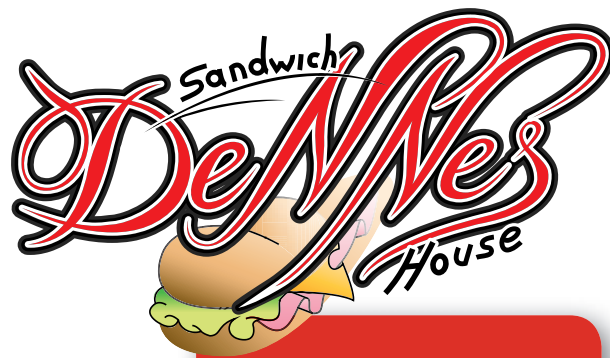
Festi'neuch a dévoilé mardi le programme de sa 14<sup>e</sup> édition, qui aura lieu du 12 au 15 juin aux Jeunes-Rives.



Kadebostany et Junior Tshaka présentent ce week-end leur univers à la Case à chocs, comme à la maison.



# Publicité



**Sandwicherie  
Bar à salades**

Espace de l'Europe 7  
2000 Neuchâtel

**Ouvert  
tous les  
jours!**

Bon à découper  
et à présenter dans notre  
sandwicherie se situant  
**en face de la tour  
de l'OFS (gare).**

1 sandwich acheté

=

1 boisson **OFFERTE\***



\*Ce bon est valable jusqu'au 2.04.2014, sur les boissons en canettes; Coca-Cola, Coca-Cola zéro et Nestea.

## Protection de la famille et économie fiscale

Savez-vous que votre fiscalité  
pourrait être moins lourde  
d'une façon substantielle?

**Concluez  
un troisième pilier**

BUREAU DE COURTAGE INDÉPENDANT  
**NITERC SERVICES**

**Jean-Paul Cretin**

*Pour toutes vos assurances  
conseil global et personnalisé*

*j-p.cretin@bluewin.ch*

Beau-Site 18  
2014 Bôle

Portable 079 206 94 03  
Tél.+ fax 032 842 42 48



Dans ce numéro

## Du lourd à Festi'neuch

The Offspring, Julien Doré, Woodkid, Snoop Dogg ou encore Earth,Wind and Fire sont quelques-unes des têtes d'affiche qui feront vibrer le 14<sup>e</sup> Festi'neuch, du 12 au 15 juin.

Page 4

## Suite des travaux à la Collégiale

La seconde étape des travaux de restauration-conservation de la Collégiale concernant le cœur de l'édifice ainsi que le cloître devrait débuter en août, après examen du Conseil général le 31 mars prochain.

Pages 8-9

## Aménagements à Serrières

La récente ouverture du tunnel de Serrières ne coïncide pas avec la fin des travaux du tronçon autoroutier A5 entre Areuse et Serrières. Des aménagements pour le bas du quartier de Serrières seront encore réalisés.

Page 10

## Festi'neuch veut « rebondir »



Fort de quelques adaptations, Festi'neuch envisage l'avenir avec sérénité après l'édition mitigée de 2013. Les explications de son directeur et programmate, Antonin Rousseau.

Page 16

## Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 26 mars.



Les comptes 2013 de la Ville de Neuchâtel bouclent sur un bénéfice d'un peu plus de 5 millions de francs



Le Conseil communal, emmené par son directeur des Finances, Fabio Bongiovanni, a présenté mardi en conférence de presse les comptes 2013 de la Ville de Neuchâtel.

# Excellente vitalité de la Ville

La Ville de Neuchâtel boucle son exercice 2013 sur un bénéfice d'un peu plus de 5 millions de francs. Ce résultat réjouissant, qui dépasse de plus de 2,8 millions de francs les prévisions budgétaires, est dû en grande partie à la hausse des recettes fiscales. Il est également imputable à la maîtrise des charges, notamment de personnel. Cet excédent de recettes permet à la Ville de consolider ses réserves, de procéder à des amortissements complémentaires et surtout de poursuivre sa politique de désendettement.

Fabio Bongiovanni, directeur des Finances, avait le sourire mardi au moment de présenter les comptes 2013 de la Ville de Neuchâtel. Alors que le budget tablait sur un excédent de 2,25 millions de francs, les comptes 2013 affichent un bénéfice de 5,1 millions de francs pour 315,7 millions de charges. Cet écart positif est dû avant tout au produit de l'impôt sur les personnes morales, qui dépasse les prévisions inscrites au budget de 21,6 millions de francs (116,6 millions dans les comptes 2013). Les rentrées fiscales des personnes physiques sont elles aussi en hausse de 2,3 millions (79,7 millions). Le Conseil communal se réjouit de ces deux résultats: le premier traduit le

niveau de santé des entreprises de la place, le second dénote la capacité contributrice des nouveaux habitants de la ville. Autre fait réjouissant: les charges de personnel sont maîtrisées. Elles restent dans la cible du budget.

Par ailleurs, le versement brut de la Ville au fonds provisoire de répartition des personnes morales s'élève à 21,3 millions de francs, alors que sa contribution à la péréquation financière intercommunale se monte à près de 9 millions.

### Amortissement et dotation de fonds

L'excellent résultat comptable 2013 a permis à la Ville de procéder à des amortissements extraordinaires à hauteur de 9,9 millions de francs et à la dotation de réserves. A titre d'exemple, un montant de 7,1 millions de francs a été affecté au titre de préfinancement des mesures d'assainissements de prévoyance.ne. Cette somme, qui s'ajoute aux 8 millions de francs versés lors de l'exercice 2012, correspond au solde de la part due par la Ville à la réserve de fluctuations de valeurs.

### Fortune nette en augmentation

Entre 2012 et 2013, la dette à long terme a passé de 365 à 320 millions de francs. Quant aux intérêts passifs qui y sont liés, ils sont en diminution de plus

de 11% (1,2 million). Ce qui s'explique à la fois par les taux bas appliqués et la réduction de la dette à long terme pour la 8<sup>e</sup> année consécutive. Au 31 décembre 2013, la fortune nette de la Ville s'élevait à 55,7 millions de francs contre 49,1 millions au 31 décembre 2012.

Au chapitre des investissements, le budget prévoyait des investissements nets à hauteur de 50 millions de francs. Au final, seuls 24,5 millions ont pu être réalisés. Ce volume moins important que prévu s'explique en grande partie par le report de certains investissements. «Pour la période quadriennale 2010-2013, nous sommes quasiment dans la cible en matière d'investissements», a précisé Fabio Bongiovanni.

### La prudence reste de mise

Malgré sa situation financière réjouissante, la Ville de Neuchâtel ne va pas relâcher ses efforts à l'avenir. En effet, l'entrée en vigueur en 2014 de la nouvelle répartition des impôts entre l'Etat et les communes, et surtout, l'incertitude liée à la réforme en cours de la péréquation financière intercommunale priveront la Ville d'importantes recettes. Le Conseil communal entend aller de l'avant et continuer d'assumer son rôle de moteur de l'agglomération neuchâteloise.



 Festi'neuch a dévoilé mardi le programme de sa 14<sup>e</sup> édition, qui aura lieu du 12 au 15 juin

# Des étoiles plein les oreilles

The Offspring et The Hives jeudi, le DJ Paul Kalkbrenner et Julien Doré vendredi, Woodkid samedi, Bastian Baker ou encore Earth, Wind and Fire dimanche: voilà quelques-unes des têtes d'affiche qui enflammeront du 12 au 15 juin les amoureux de musique à Festi'neuch. Sans oublier Snoop Dogg, qui remplace The Roots le 14.

Une programmation équilibrée et pour tous les goûts: Festi'neuch ne déroge pas à ses bonnes habitudes. Mais, organisée depuis dix ans le premier week-end du mois de juin, la manifestation est cette année décalée, du 12 au 15 juin. «Nous avons aussi très rapidement insufflé une dynamique positive en communiquant tôt sur les grosses têtes d'affiche, pour tourner la page de 2013», lance Antonin Rousseau, directeur et programmeur du festival. Une manière de repartir sur de nouvelles bases après une édition difficile (lire en p. 16).

## Snoop Dogg en dernière minute

Alors que les têtes d'affiche avaient déjà été dévoilées en février, la grosse surprise vient de l'annulation de The Roots, pourtant confirmé depuis décembre et qui devait se produire samedi. «Ils sont sous contrat avec une télévision américaine et les périodes d'enregistrement des émissions ont changé», regrette Antonin Rousseau. «Nous espérons que ce ne



Les Suédois de The Hives feront se déchaîner le public des Jeunes-Rives jeudi 12 juin avec leur rock garage punk. • Photo: sp

soit que partie remise!» Un remplaçant de luxe a cependant été trouvé avec Snoop Dogg aka Snoop Lion, qui était encore en tournée en Europe à ce moment-là et qui jouera ses plus grands hits. A noter que Thomas

Azier, protégé de Woodkid et Stromae – avec lequel il a collaboré sur son dernier album *Racine carrée* – foulera aussi la scène neuchâteloise samedi.

Dimanche, le projet Avant l'aube promet un moment de poésie, avec

l'assemblage détonant du trompettiste jazz Eric Truffaz, du membre des Young Gods Franz Treichler et des musiciens classiques de l'Ensemble symphonique neuchâtelois et de l'Orchestre Victor-Hugo Franche-Comté. Pour les enfants, Les Petits chanteurs à la gueule de bois présenteront la première d'un spectacle dédié qu'ils préparent en ce moment.

Pour les couches-tard, les Alternatives de la Case à chocs accueillent notamment Skinnerbox vendredi, et Greem (DJ de C2C, Hocus Pocus) samedi. Le projet Dimension 13'17, qui promeut la culture et la prévention auprès des 13-17 ans est reconduit. Tout comme les Silent Party sur le site de La Plage.

## Football en musique

Au chapitre des nouveautés, Le Phare sera réaménagé pour accueillir un espace «football», le festival tombant en plein sur le week-end d'ouverture du Mondial brésilien: diffusion des matches et prestations musicales assurées par des DJs se succéderont.

De plus, l'espace VIP a été cette année ouvert au public, «pour ceux qui veulent se payer un petit luxe», élargit Antonin Rousseau. De quoi apprécier d'autant plus une programmation haute en couleur. (thn)

**Programme complet et billets sur [www.festineuch.ch](http://www.festineuch.ch)**

## Agenda culturel

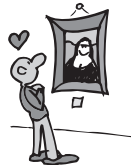
### Galleries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (pl. Numa-Droz 3). Jusqu'à fin septembre, exposition «Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII<sup>e</sup> siècle». Ouvert lu-ve de 8h à 20h, sa de 8h à 17h.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Dans le cadre de l'exposition (jusqu'au 31 août) «Argent, jeux, enjeux»:

Jeu 20 mars, 18h30, conférence «Le hasard: arrive-t-il toujours par hasard?» par Enrico Maria Staderini. Vendredi 28 mars, 14h à 17h, atelier



laboratoire «L'Art au hasard», pour adultes, vous invite à jouer avec le hasard, l'imprévu ou l'aléatoire pour expérimenter joyeusement diverses possibilités de création, animé par Geneviève Petermann. Renseignements et inscription: [www.atelier-des-musees.ch](http://www.atelier-des-musees.ch).

**Galleries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 14h à 16h ou sur rendez-vous. Entrée libre sauf mardis du musée et expositions temporaires.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public. Le Café (accès par le musée) est ouvert au public du lundi au vendredi,

de 10h à 17h et accueille de nombreux événements liés à l'exposition «Imagine Japan» consacrée au Japon. Jeudi 20 et vendredi 21 mars, 20h, «Roméo et Juliette», concert des élèves de l'option spécifique de musique du Lycée Denis-de-Rougemont.

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 juin, exposition «Donne la patte! Entre chien et loup». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

**Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74). Fermeture exceptionnelle du 10 au 28 mars.

**Galerie Ditesheim** (rue du Château 8), du 9 mars au 27 avril 2014, exposition «Résonances – Photographies» de Béatrice Helg. Ouvert ma-ve de 14h à 18h, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

**Galerie Quint-Essences** (rue du Neubourg 20), jusqu'au 20 mars, prolongation de l'exposition «AfricaArt» de Mouhamed et Alioune Sec et Djiby Diakhate.

**Jardin botanique** (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars, exposition «Berlettes et pipolets». Ouvert ma-di de 13h à 18h.

## Divers

**Temple du Bas** (rue du Temple 9), samedi 22 mars, à 19h30, concert «La Passion selon Saint-Jean (BACH)» de la Société Chorale de Neuchâtel.

**Collège de Serrières** (Clos-de-Serrières 4), mardi 25 mars, de 17h à 20h, exposition de dessins, peintures, sculptures, et collages «A la manière de...», œuvres réalisées par onze classes de 1 à 7 Harmos du Collège de Serrières.

## L'actualité culturelle

### Spectacle dès 4 ans



Photo: Nicolas Di Mero

Le CCN vous invite les 22 et 23 mars, à 17 heures à découvrir le spectacle «Le Grand Pourquoi?», inspiré de Wolf Elbruch, illustrateur, et Muriel Imbach, metteuse en scène.

Pourquoi sommes-nous sur terre? Les protagonistes tentent de répondre à cette interrogation au travers de ce récit constitué également d'un grand dessin. L'idée est de s'inspirer des images et de la douceur du livre, de retranscrire chaque «tableau», qui se veut suggestif et symbolique pour la scène. Il évoque quelque chose à l'en-

fant, mais ne peut pas tout lui donner. Le non-verbal a donc son importance dans le déroulement et le rythme du spectacle: mouvements, positions, fabrication d'objet, de silhouettes, moments musicaux, ombres. Pas vraiment de narration au sens premier du terme donc, pas de début et de fin. Mais une ouverture et une fermeture.

**Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, samedi 22 et dimanche 23 mars, à 17 heures. Renseignements et réservations: 032 725 05 05 ou [www.ccn-pommier.ch](http://www.ccn-pommier.ch).**

### Concert de l'Ensemble Instrumental Neuchâtelois

L'EIN, sous la direction de Pierre-Henri Ducommun, donnera un concert dimanche 30 mars à 17 heures au Temple du Bas. L'EIN accompagnera Alexandre Dubach, dans le concerto N° 1 pour violon de Paganini et interprétera l'Ouverture «Obéron» de Carl-Maria von Weber (1786-1826) et la

Symphonie en ré mineur du compositeur belge César Franck (1822-1890). Violoniste né à Thoun en 1955, Alexandre Dubach gagne à 9 ans le premier prix de l'Exposition nationale de 1964 puis commence une carrière de soliste à 15 ans. Ses tournées l'ont mené en particulier en Allemagne, en Chine, en Roumanie, en Pologne, au Kosovo, en Italie, en France et en Bulgarie.

**Temple du Bas, dimanche 30 mars à 17 heures. Renseignements: Rose-Annette Niklaus, tél. 032 852 01 72, [ra.niklaus@bluwin.ch](mailto:ra.niklaus@bluwin.ch)**

### Le Lac des cygnes au Passage

Le Théâtre du Passage présente, lundi 31 mars à 20 heures, le ballet classique «Le lac des cygnes».

La nuit, chassant près d'un lac, le prince Siegfried découvre une jeune princesse, Odette, qui, métamorphosée avec ses amies en cygnes le jour, retrouve sa forme première la nuit.

Seul un amour absolu la délivrera du pouvoir maléfique de Rothbart. Subjugué par sa grâce et sa beauté, Siegfried lui jure fidélité éternelle. Le lendemain, au bal donné par sa mère pour fêter sa majorité, le prince se parjure, abusé par Odile, fille de Rothbart, qui prend l'apparence d'Odette. Quand il se rend compte de son erreur, Siegfried, désespéré, court retrouver Odette mortellement blessée par cette trahison. Il la supplie de lui pardonner et tente de l'arracher aux griffes de Rothbart. Le prince et le mauvais génie s'affrontent en un combat mortel où tous deux périssent. Tandis que les âmes d'Odette et de Siegfried se rejoignent dans l'au-delà, les princesses-cygnes retrouvent leur forme humaine, délivrées du sortilège.

**Théâtre du Passage, lundi 31 mars, à 20 heures. Renseignements et réservations: 032 717 79 07, [billetterie@theatredupassage.ch](mailto:billetterie@theatredupassage.ch).**

## La Case à chocs a programmé deux soirées qui promettent en cette fin de semaine

# Concerts comme à la maison

Kadebostany et Junior Tshaka sont de passage à la Case à chocs en cette fin de semaine. Une salle qu'ils connaissent bien et où ils vont faire découvrir leur univers respectif.

Deux artistes, deux univers, une même salle de concert. En accueillant Kadebostany vendredi 21 et Junior Tshaka samedi 22 mars, la Case à chocs part en voyage ce week-end.

Kadebostan, tout droit venu de la République de Kadebostanie, fondée en 2008, vient partager les hits pop de son pays imaginaire accompagné de ses musiciens et de sa charismatique chanteuse Amina. Le président auto-proclamé du jeune Etat connaît bien la Case, lui qui vient de temps à autre y préparer ses shows. Des spectacles complets et un univers visuel qu'il construit, depuis son dernier album «Pop collection», en compagnie du collectif neuchâtelois Supermafia. «L'association des deux va sublimer la République de Kadebostanie», jubile son leader. «Kadebostany, ce n'est pas que de la musique. L'idée a vraiment été de créer un univers le plus subversif possible.»

### Junior Tshaka de retour

Changement de décor le lendemain, sur des airs plutôt reggae. Après



Kadebostany fera découvrir sa République vendredi à la Case à chocs. • Photo: Yannick Maron

une tournée entamée il y a à peine plus d'une année aux Docks de Lausanne pour présenter leur dernier album «Boosté par le son», Junior Tshaka et sa bande reviennent à leurs origines. Une manière de boucler la boucle et de conclure en beauté? «Ce serait dommage que ce soit déjà la fin!», contre Junior Tshaka, qui estime plutôt être à la moitié de cette tournée. Mais qui ne souhaitait pas perdre sa «sortie annuelle» à la Case, malgré la petite infidélité qui l'a vu débiter sa

série de représentations aux Docks. «Le concert est désormais bien rôdé, nous sommes plus détendus et avons bien assimilé les morceaux.» Cette grande soirée en famille accueillera beaucoup d'invités, dont le rappeur Sim's, le beatboxer Keumart et Monsieur Léopard.

Deux soirées, deux univers. Assurément deux rencontres qui valent le détour. (thn)

**Informations et billets sur [www.case-a-chocs.ch](http://www.case-a-chocs.ch)**

Chronique culturelle



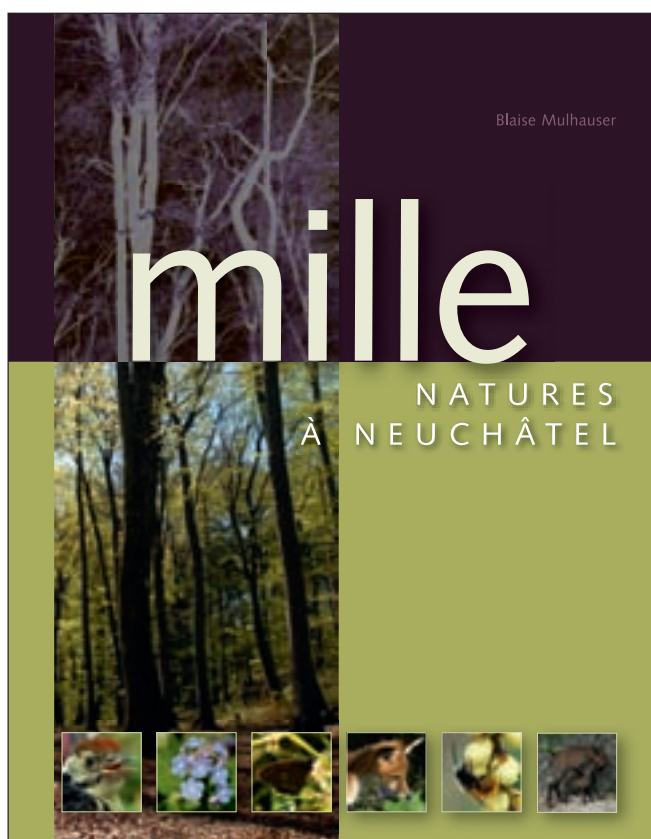
## Don Quichotte

C'est un étrange chevalier à la triste figure que nous avons découvert vendredi à la Maison du Concert! Réinventé par la Compagnie Kitédi-donk de Moutier, le Don Quichotte de Cervantès nous apparaît ici d'abord comme un vieillard cacochyme confiné dans son appartement insalubre, abandonné de tous et dans l'attente de la fin. Le chevalier errant va cependant rajeunir au fil du spectacle, jusqu'à retrouver verve et agilité pour combattre comme autant de moulins les ouvriers occupés à la rénovation de son immeuble. Rossinante? Une image en noir et blanc sur un poste de télévision du siècle passé; Sancho Pansa? Un travailleur réquisitionné contre la promesse d'un appartement; Dulcinée? Un doux message laissé par erreur sur un répondeur téléphonique. Comment ne pas voir dans ce «Mais où est donc... Quixotte» (titre du spectacle) la critique sociale – déjà chère à Cervantès – d'une société qui aujourd'hui a mal à son 4<sup>e</sup> âge? Nonobstant une belle performance du comédien Lionel Frésard, ce spectacle convainc plus par ses qualités musicales que par la performance théâtrale. Et c'est assez normal puisque ses protagonistes sont avant tout musiciens...

Patrice Neuenschwander



# Publicité



## Mille natures à Neuchâtel

Ville millénaire, Neuchâtel recèle des trésors naturels cachés entre le lac et la montagne. Gorges, cascades, vergers, prairies, forêts, rivières, plages et falaises accueillent des habitants ignorés. Cette encyclopédie de mille articles présente un monde étonnant, riche en formes et en couleurs. Le livre est illustré par de nombreuses photographies prises sur le territoire communal de Neuchâtel.

Format : 22 x 27,5 cm – 432 pages – 1000 photographies  
 Prix de vente : 75.- / frais de port en sus

Ouvrage publié avec le soutien de l'Adaje, l'Amuse et la Fondation Ernest Dubois

### Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer au prix de souscription ..... exemplaire(s) de l'ouvrage (75.- / frais de port en sus)

Nom / prénom: .....

Adresse: .....

Code postal / Localité: .....

Date: ..... Signature: .....

Talon à affranchir et à renvoyer à:  
**Secrétariat, Jardin Botanique, Pertuis-du-Sault 58, 2000 Neuchâtel**  
 Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:  
[jardin.botanique@unine.ch](mailto:jardin.botanique@unine.ch)

 **Neuchâtel. Mille ans, mille natures: Symbiose 2**

# Des grenouilles cryogéniques

Blaise  
Mulhauser



Chaque printemps, le spectacle recommence. Dès les premières nuits chaudes et pluvieuses du mois de mars, des milliers de batraciens sortent de nulle part pour se diriger vers un point d'eau. Grenouilles, crapaud, tritons, tous se pressent dans l'étang pour s'y reproduire. Mais comment ont-ils fait pour survivre durant l'hiver? La grenouille rousse livre le secret de l'une des plus étonnantes adaptations de la vie animale: elle est capable de survivre à la congélation.

Si le printemps est une époque frénétique et aquatique pour les amphibiens, l'hiver est en revanche une saison de repos terrestre forcé. Comment ces animaux survivent-ils au frimas? Les espèces les plus résistantes au froid ont développé une solution ingénieuse. Elles utilisent le sucre contenu à l'intérieur de leurs cellules et le transforme en glycérol et



La grenouille rousse, première espèce de batracien à réapparaître au printemps, à la capacité de survivre à une longue période de gel. C'est la seule espèce d'amphibien d'Europe à vivre au-delà du cap Nord. • Photo: Blaise Mulhauser

en glucose. Cette substance a les propriétés d'un antigel.

## La cryogénéisation, une affaire de bactéries

Les grenouilles gèlent, leur cœur ne bat plus, elles ne respirent plus certes, mais leurs cellules conservent

leurs principes vitaux. Cette adaptation est étroitement liée à la capacité qu'ont ces animaux de gérer la congélation de l'eau corporelle. Or, surprise, ce sont des bactéries des genres *Pseudomonas* et *Enterobacter* qui dirigent la régulation et la formation des cristaux de glace, en tout cas

dans l'intestin des grenouilles. Cette symbiose cryogénique permet aux grenouilles de s'endormir à l'automne dès que la température descend au-dessous de zéro et à « reprendre vie » très rapidement au printemps.

## La 4<sup>e</sup> nuit des amphibiens

Après 2010, 2012 et 2013, le Jardin botanique de Neuchâtel organise pour la quatrième fois, la Nuit des amphibiens. Ce sera l'occasion de découvrir certains de ces animaux à sang froid qui viennent dans le vallon de l'Ermitage et l'étang de Combacervery; le crapaud commun, la grenouille rousse, le triton alpestre. Avec un peu de chance, un triton palmé ou un crapaud accoucheur feront partie de la procession vers les plans d'eau. Le rendez-vous est donné samedi 22 mars à 18 heures, à la Maison des jardiniers.

B.M.

## La Ville jeune

**Midnight jeuNE**, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

**Case à chocs**, vendredi 21 mars, dès 21h, concert de *Kadebostany*, groupe emblématique de la scène helvétique et *Elyas Khan*.

**Caveau du Bar King**, samedi 22 mars, à 22h, concert de *Charles in the Kitchen*.

## La Ville sportive

**Piscines du Nid-du-Crô**  
Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur [www.lessports.ch](http://www.lessports.ch).

**Tchoukball Club Neuchâtel**  
Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de

15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4<sup>e</sup> étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

## Football Corporatif Terrain des Charmettes

Lundi 24 mars à 18h45, la Gondola - Panerai, Groupe A

## Football

### Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot

Vendredi 21 mars à 20h, Helvetia - Hauterive, Vétérans

Samedi 22 mars à 9h, Xamax FCS II - Auvernier, Juniors E

A 10h45, Xamax FCS II - FC Floria, amical juniors B

A 13h, Xamax FCS-Audax - Team Béroche-Bevaix, Juniors C

A 15h, Xamax FCS B1 - Grpm Le Parc, Juniors B

A 17h30, ASI Audax I - Etoile Sporting, 1/4 de final de coupe NE

Dimanche 23 mars à 10h, ASI Audax II - Le Landeron, amical

A 14h, Helvetia - FC Unine, 4<sup>e</sup> ligue A 16h30, FC Neuchâtel City - La Chau-de-Fonds, Coupe NE 5<sup>e</sup> ligue

Mercredi 26 mars à 17h, Xamax FCS E - Cudrefin, amical

20h15, Xamax FCS-Audax - Grpm Le Parc, Coupe NE juniors C

### Terrain de Pierre-à-Bot naturel

Samedi 22 mars à 10h, Xamax FCS I - Corcelles, Juniors D

14h, Xamax FCS M18 - Team Ticino, M-18

16h30, Xamax FCS II - FC Ins, amical

Mardi 25 mars à 20h15, Xamax FCS B2 - Xamax FCS A, amical

### Terrain du Chanet 1

Samedi 22 mars à 10h, Xamax FCS M11 - Le Parc, juniors D

12h, Xamax FCS M13 - Team AFF, M-13

16h, Xamax FCS A - Hauterive, Juniors A

Dimanche 23 mars à 11h, Xamax FCS Fém. - FC Court, amical

## Volleyball

### Halle de la Riveraine

Samedi 22 mars à 17h30, Sagres NUC - Düdingen, LNA



## Basketball

### Maladière, Halle A, salle 2

Samedi 22 mars à 11h, MJ Basket Neuchâtel - Grand Saconnex, U14-M

A 13h00, MJ Basket Neuchâtel - Morges, U19-M

### Halle de la Riveraine

Dimanche 23 mars à 16h, Union Neuchâtel Basket - Fribourg Olympique, LNA

## Handball

### Halle de la Riveraine

Vendredi 21 mars à 20h30, HBC Neuchâtel - HBC La Chau-de-Fonds, 3<sup>e</sup> ligue féminine

21h30, HBC Neuchâtel - HC Crissier, 4<sup>e</sup> ligue

Samedi 22 mars à 9h45, HBC Neuchâtel - FSG Lausanne-Ville/Cugy, M15





La deuxième étape des travaux de réhabilitation de la Collégiale offrira une ouverture accrue au public

# Le cœur de la Collégiale sera bientôt en c

Le Conseil général se prononcera lundi 31 mars sur la deuxième étape des travaux de restauration-conservation de la Collégiale. Ceux-ci concernent le cœur de l'édifice ainsi que le cloître. Le Conseil communal sollicite un crédit de 15,2 millions de francs, dont 9,2 millions à charge de la Ville, afin de poursuivre le chantier. Celui-ci doit démarrer en août prochain pour s'étendre jusqu'en 2022.

«Construite au XII<sup>e</sup> siècle, la Collégiale est classée site d'intérêt national par l'Office fédéral de la culture. Elle est par ailleurs le monument touristique le plus visité du canton. Nous avons la volonté de mettre en valeur ce patrimoine exceptionnel et historique», a indiqué en conférence de presse Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme. Après une première étape consacrée à l'enveloppe de la Collégiale (voir encadré), les travaux se concentreront sur l'intérieur du bâtiment. Ils s'organiseront en trois phases pour garantir l'usage, même partiel, de l'église.

## Améliorer l'ouverture du lieu

Les principaux utilisateurs de la Collégiale ont été intégrés au projet, et ont pu faire part de leurs attentes. Les

## « La disposition des deux orgues sera intervertie pour gagner de la place »

travaux de la deuxième étape visent notamment à ouvrir davantage la Collégiale au public. Pour ce faire, deux interventions sont prévues.

D'une part, une meilleure liaison sera aménagée entre l'édifice et le cloître. «Nous allons remettre ces deux parties en commun de manière à créer davantage de synergies entre elles», a précisé Christophe Amsler, architecte. D'autre part, l'accès à l'édifice par le portail sud sera valorisé, permettant ainsi une mise en valeur du cénotaphe. Les visiteurs déboucheront directement dans le chœur libéré de l'orgue Saint-Martin, et profiteront d'un espace généreux et lumineux. En effet, la disposition des deux orgues sera intervertie de manière à gagner de la place. Par ailleurs, la disposition du lieu a été repensée pour renforcer les activités cultuelles et culturelles. Les utilisateurs bénéficieront d'un confort accru grâce à l'installation généralisée d'un chauffage au sol, à la réhabilitation du

sol et à de nouveaux équipements. Le mobilier et l'agencement seront également améliorés.

## « D'importants travaux de conservation-restauration auront lieu à l'intérieur du bâtiment »

### D'importants travaux de restauration

Compte tenu de l'importance historique du bâtiment, la Ville de Neuchâtel a fait appel à des spécialistes. «Le projet de restauration respecte, et reste fidèle à l'esprit de l'intervention de Léo Châtelain, datant de 1870», ont exprimé en chœur Christophe Amsler et Danilo Mondada, architectes. D'importants travaux de conservation-restauration auront lieu à l'intérieur du bâtiment. Les parois seront nettoyées pour éclaircir et uniformiser leur teinte. Le plafond bleu étoilé sera conservé. «Des sondages ont permis de voir qu'il n'y avait pas d'autres dessins en dessous», a noté Christophe Amsler. Le ciel étoilé sera remis au propre et

nettoyé de ses coulures pour retrouver des couleurs plus claires et éclatantes.

### Subventions et participation de privés

Les travaux de la deuxième étape de rénovation de la Collégiale sont estimés à 15,2 millions de francs, dont 9,2 millions à charge de la Ville de Neuchâtel et 4,7 millions de subventions fédérale et cantonale. Le Conseil d'Etat a annoncé que le soutien cantonal à la restauration de la Collégiale sera soumis en 2015 au Grand Conseil. Quant à la subvention fédérale, elle sera inscrite dans la prochaine convention-programme des travaux. Par ailleurs, la rénovation de l'orgue Walcker fera l'objet d'une recherche de fonds privés pour un montant total de 1,3 million de francs. Le Conseil général se prononcera lundi 31 mars à propos de cet objet. (ak)



## La Collégiale en fête

Les travaux de la première étape de réhabilitation de la Collégiale sont pratiquement achevés. Initiés en 2009, ceux-ci concernent l'enveloppe du bâtiment. «Des études préparatoires avaient été menées avec des équipes pluridisciplinaires. Cette bonne préparation du dossier nous a permis de tenir le budget», s'est réjoui Fabien Coquillat, architecte-urbaniste communal adjoint. Pour rappel, le Conseil général avait accepté en juin 2008 un crédit de 8,3 millions de francs pour démarrer un long et vaste chantier de rénovation. La majeure partie des mandats de conservation-restauration a pu être confiée à des entreprises de la place. Des retards ont quelque peu perturbés le bon déroulement des travaux à la suite de recours concernant les adjudications. En effet, la Collégiale s'est trouvée en chantier pour les festivités du Millénaire. « Nous avons largement tiré parti de la situation en proposant toute une série de visites, notamment sur les échafaudages», a relevé Fabien Coquillat. Pour marquer la fin des travaux de la première étape de restauration de la Collégiale, ses utilisateurs organisent dimanche de Pâques, le 20 avril, une grande fête ouverte au public. Sonnerie des trompettes du haut des tours de l'édifice, chasse aux œufs et concert figurent au programme.

De gauche à droite: Christophe Amsler, Pascal Solioz, Mark Hübscher, Grégoire Oguey, Olivier Arni, Jacques Bujard, Fabien Coquillat et Danilo Mondada ont présenté jeudi la deuxième étape de restauration de la Collégiale.





# chantier



L'accès historique au cloître par la Collégiale sera rétabli par la réouverture d'une ancienne porte.



Les pierres qui composent les parois intérieures de l'édifice seront nettoyées, et un badigeon d'intégration leur sera appliqué pour diminuer les écarts de teinte.



L'ensemble du mobilier sera restauré, les bancs seront rendus plus confortables et leur disposition sera modifiée.



L'orgue Walcker restauré dans son état de 1870 sera déplacé dans le transept sud, à la place de l'orgue Saint-Martin et vice-versa.



Le plafond au ciel bleu étoilé sera complètement remis à jour pour retrouver des couleurs éclatantes.



Les parements de la Collégiale seront restaurés pour offrir un cadre plus beau et lumineux à l'image du test effectué sur les surfaces qui entourent le cénotaphe.



 Le quartier de Serrières bénéficiera d'un réel rapprochement avec le lac et ses rives

# Ouverture du tunnel ne rime pas avec fin des travaux à Serrières

La récente ouverture du tunnel de Serrières au trafic ne coïncide pas avec la fin des travaux du tronçon autoroutier A5 entre Areuse et Serrières. C'est en 2015 que les habitants de Neuchâtel pourront profiter de l'ensemble des aménagements publics, qui seront réalisés en marge de la route nationale. Pour ce faire, un montant de 4 millions de francs figure à la planification financière 2014-2017 de la Ville. Le bas du quartier de Serrières sera notamment relié au lac par des accès piétonniers et cyclables, qui mettront les rives en valeur.

Le tunnel de Serrières et les aménagements annexes ont pour objectif d'assurer la continuité du réseau national tout en améliorant le niveau de la sécurité par rapport à la solution provisoire datant de 1975 (voir encadré). Ils permettront à terme de réduire durablement les nuisances sonores et d'offrir une meilleure qualité de vie aux habitants du quartier. A l'issue des travaux, ceux-ci bénéficieront d'un véritable rapprochement avec le lac, les rives et le port de Serrières.

## Aménagements publics

Le tunnel de Serrières a été inauguré le 10 mars dernier, puis ouvert à la circulation. Cela ne signifie pas pour autant la fin des chantiers. En effet, il reste encore à réaliser tous les travaux de génie-civil et d'équipement complémentaire. Dans ce cadre, le rôle de la Ville de Neuchâtel consiste à intégrer de manière harmonieuse et optimale ces nouveaux aménagements dans le paysage. Elle doit également prévoir une série d'équipements liés aux besoins du quartier. «A titre d'exemple, les infrastructures nationales ne prévoient pas d'éclairage public, ni de mobilier urbain», précise Antoine Benacloche, ingénieur communal.

Les autorités communales veulent saisir l'opportunité de moderniser des équipements souterrains et de créer des locaux d'exploitation du Port de Serrières. Partiellement remblayé pendant les travaux de construction de l'autoroute, ce dernier retrouvera sa configuration initiale. La tranchée couverte, qui reliera Serrières au bord du lac, comprendra à la fois des espaces pour la détente et les loisirs ainsi que des cheminements piétonniers et



La tranchée couverte du tunnel de Serrières reliera à horizon 2015 le bas du quartier aux rives du lac. • Photomontage: Rhinocéros

cyclables. Respectant les normes liées aux personnes à mobilité réduite, ces rampes douces permettront de développer le réseau cyclable tout en assurant une meilleure sécurité des usagers. L'entretien de cet espace arborisé reviendra à la Ville de Neuchâtel. Des placettes pour s'asseoir et de l'éclairage compléteront encore les aménagements sur les rives.

«Nous prévoyons d'aménager l'actuel parking Philip Morris en P+R. L'arrêt du tram sera déplacé tout à proximité pour faciliter les déplacements des pendulaires vers le centre-ville», relève l'ingénieur communal. La Ville assurera aussi une partie du déplacement des voies du tram, en complément de celui opéré pour les besoins de la route nationale. L'arrêt du Littorail à Serrières sera entièrement transformé. Des toilettes publiques seront installées en vue de l'utilisation accrue du site.

## Information à la population

Depuis le début des travaux, le Canton mène une campagne d'information étroite auprès des riverains du quartier de Serrières. Des séances d'information sont régulièrement organisées pour présenter les travaux en détail et pour écouter les préoccupations des habitants. Les services de la Ville ont participé à ce processus d'in-

formation en prenant part à diverses assemblées de l'Association de quartier. «Ce dialogue constructif se poursuivra jusqu'à la fin du chantier. Les gens comprennent que les travaux occasionnent des nuisances, mais que tout sera fait pour les minimiser», assure Antoine Benacloche.

## Encore un peu de patience

L'ensemble du projet est devisé à 190 millions de francs, répartis à 88% à la charge de la Confédération et à 12% pour le Canton de Neuchâtel.

Les travaux de génie-civil et d'équipement, qui sont encore à réaliser, sont estimés à 25 millions de francs. La Ville, qui a pu intégrer ses besoins au projet, contribuera à ce financement à hauteur de 4 millions de francs environ. Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel sera prochainement saisi d'un rapport à ce sujet. Quant à la fin des travaux, les riverains devront encore faire preuve d'un peu de patience. La plantation des arbres, touche finale du projet, est prévue à l'automne 2015. (ak)

## Un peu d'histoire

Il faudra 50 ans, soit un demi-siècle, pour que le projet général du tronçon autoroutier A5 «Areuse-Serrières» se concrétise. Le Conseil fédéral l'avait approuvé en mai 1965, mais les Neuchâtelois devront patienter jusqu'en 2015 pour bénéficier des différents aménagements qui y sont liés. En 1975, le secteur d'Auvernier à Serrières est mis de manière provisoire en trafic mixte. Durant de nombreuses années, la situation va perdurer. Dans les années 1980, plusieurs projets sont déposés auprès de l'Office fédéral des routes. En

1994, l'OFROU autorise la mise à l'enquête de la variante proposant un tunnel. Le projet définitif est accepté en 2001 par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication. Ce n'est qu'après moult péripéties et tergiversations que les travaux peuvent enfin démarrer en 2007. Le tunnel de Serrières a été inauguré le 10 mars dernier en présence de la conseillère fédérale Doris Leuthard et de représentants des autorités cantonales et communales. Le chantier devrait prendre fin à l'automne 2015.



A propos...



## Présent!

Certes, cela nous rappelle le service militaire, mais la méthode est connue et reconnue. Plus besoin de l'expliquer. En revanche, on peut être présent et simultanément peu opérationnel. Maladie, préoccupations personnelles ou d'ordre privé, anxiété de toute nature, un projet essentiel, une pression trop forte ou un crédit à rembourser, sont autant de causes à imposer une activité réduite. A l'origine, chaque responsable des ressources humaines était incollable au sujet du taux d'absence du personnel de l'entreprise. Aujourd'hui, on se penche plus volontiers sur le présentisme, terme qui désigne «la présence au travail d'une personne dont l'état de santé aurait légitimé l'absence». Risque d'erreur, manque de vision d'ensemble, difficulté à prendre du recul sont les principales conséquences de la réduction des capacités des personnes touchées par les symptômes. Soyons dès lors à l'écoute et répondons «présent» sans oublier que moins le poste que vous occupez sera élevé, plus votre absence sera remarquée. Sacré Courteline!

Rémy Voirol

# La Ville officielle

## Enquêtes publiques (suite)

Demande de la Société OPAN concept Neuchâtel SA à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture du bâtiment 22, ruelle Vaucher, article 11772 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la CCAP Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 14 mars au 28 avril 2014, délai d'opposition.

Demande de Madame Sophie Erard, architecte au Landeron (Erard et Schüll architectes), d'un permis de construire pour l'aménagement de trois places de stationnement 10, rue Auguste-Bachelin, article 5020 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Laurent Weissbrodt. Les plans peuvent être consultés du 21 mars au 5 mai 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Georges Bernhard, architecte à Yverdon-les-Bains, d'un permis de construire pour l'installation d'une pergola 42, chemin du Châble, article 2396 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Société Dominique Tavel Sàrl. Les plans peuvent être consultés du 21 mars au 5 mai 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur J. Piaget, architecte-paysagiste à Neuchâtel (Piagnista), d'un permis de construire pour la mise en conformité d'un couvert réalisé sans autorisation 67, chemin de la Combe-d'Enges, article 9679 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de Madame Cornelia Burkhart. Les plans peuvent être consultés du 21 mars au 5 mai 2014, délai d'opposition.

Demande de Viteos SA, d'un permis de construire pour l'installation sur une jetée de capteurs photovoltaïques pour l'éclairage d'un phare au Port de Neuchâtel, article 2DP1, pour le compte de la Police de la Ville, Service des ports. Les plans peuvent être

consultés du 21 mars au 5 mai 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Peseux (L'atelier d'architecture Jean-Baptiste Cotelli SA), d'un permis de construire pour le réhaussement de la toiture, l'aménagement des combles et des surcombles ainsi que la pose de capteurs en toiture 27, rue du Seyon, article 15453 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de l'Hoirie Von Wyss. Les plans peuvent être consultés du 21 mars au 5 mai 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Baur, architecte à Saint-Blaise, d'un permis de construire pour la création de 4 places de parc à la rue des Usines 44, article 12903 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Extragone SA. Les plans peuvent être consultés du 21 mars au 5 mai 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour la transformation et la rénovation de l'hôtel, adaptation d'un projet sanctionné 2, Esplanade Léopold-Robert, articles 13496 et 13497 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de l'Hotel Beaulac SA. Les plans peuvent être consultés du 21 mars au 5 mai 2014, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**

## Elections cantonales

### Supports pour affiches

A l'occasion des prochaines élections cantonales du 18 mai 2014, la Direction de la sécurité rappelle aux partis politiques concernés, que des supports pour affiches seront mis gratuitement à disposition dès le 14 avril.

Les partis politiques doivent s'annoncer auprès de la Direction de la sécurité jusqu'au **25 mars 2014** et les affiches doivent être déposées jusqu'au **2 avril 2014 à 12 heures** à la SGA de Lausanne, chemin d'Entre-Bois 23, 1000 Lausanne (avec la mention «affiches pour emplacements temporaires en Ville de Neuchâtel»).

Direction de la sécurité

## Marché de Neuchâtel

Dès le mardi 1<sup>er</sup> avril 2014 et jusqu'au 31 octobre 2014, les marchés se dérouleront trois fois par semaine, à savoir le mardi, le jeudi et le samedi, de 6h30 à 13 heures.

Direction de la sécurité

## 19<sup>e</sup> Journée internationale contre le racisme

Dans le cadre de la Journée internationale contre le racisme, le Forum Tous Différents Tous Egaux organise la manifestation «Exprime tes racines» qui se déroulera

**samedi 22 mars 2014, de 12 à 18 heures,**

devant le péristyle de l'Hôtel-de-Ville et autour du Temple du Bas, à Neuchâtel.

Cette journée s'articule autour de notre société multiculturelle et des richesses de la diversité.

Les animations suivantes sont au programme :

**Dès 12 heures, devant le péristyle de l'Hôtel-de-Ville,** installation de jardins communautaires urbains, stands de nourriture multiculturelle, exposition «Moi, raciste?», échanges et discussions.

**Dès 14 heures, à côté du Temple du Bas,** atelier pour les enfants (création d'un pot de fleur), animation tout public et vidéo de jeunes de La Chaux-de-Fonds «Porteurs de Parole».

**Dès 17 heures, devant le péristyle de l'Hôtel-de-Ville,** concert gratuit de Fisherman's Groove. Leur style musical passe du funk au hip-hop, saupoudré d'influences jazz et reggae.

**Renseignements et informations complémentaires:**

[www.semainecontreleracisme.ch/fr](http://www.semainecontreleracisme.ch/fr)

## Enquêtes publiques

Demande de la Société Haefliger & Kaeser SA, d'un permis de démolir un hangar et des voies de chemin de fer au chemin de Chantermerle, article 16857 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 14 mars au 28 avril 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Daniel A. Porret, architecte à Saint-Blaise (Bureau d'architecture Daniel A. Porret), d'un permis de construire pour l'agrandissement du bâtiment 31, chemin du Pré-Girard, article 10727 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de Monsieur Philip Pelletier. Les plans peuvent être consultés du 14 mars au 28 avril 2014, délai d'opposition.



La chronique « passion verte » de...

# Le noisetier des sorcières

Luc  
Vincent



En hiver, il n'y a pas beaucoup de fleurs mais l'homme a toujours essayé de trouver des astuces pour en avoir pendant cette saison. De nos jours, avec la technologie, on peut faire beaucoup de choses ! Mais l'on oublie vite qu'il n'y a pas si longtemps l'on devait composer avec la nature.

Une des astuces était la prospection pour trouver de nouvelles espèces que l'on pouvait acclimater dans nos régions. Les Français, les Hollandais, les Allemands, mais surtout les Anglais ont financé des expéditions pour découvrir de nouvelles plantes.

C'est pour moi l'occasion de vous parler des cinq espèces *Hamamelis*, ces remarquables petits arbustes qui viennent très tôt nous annoncer le printemps avec leur remarquable floraison.

L'introduction d'*Hamamelis mollis* date de 1879. Notre arbuste a été découvert en Chine dans la province de Jiujiang par le botaniste Anglais Charles Maries qui prospec-



taut pour la célèbre pépinière anglaise James Veitch & Sons de Chelsea.

Par contre c'est au docteur allemand Franz Siebold que l'on doit l'introduction d'*Hamamelis japonica* qui comme son nom l'indique nous vient du Japon.

C'est un belge, Robert De Belder qui a croisé *H. mollis* et *H. japonica* en

1955. Cela nous donne *Hamamelis x intermedia* avec une riche palette de couleurs du jaune au rouge.

Si la floraison des *Hamamelis* qui nous viennent d'Asie est printanière, les deux *Hamamelis* d'Amérique du Nord ont une floraison automnale.

*Hamamelis vernalis* pousse dans le centre des USA. Il a été introduit en

Europe vers 1908. Mais le plus connu est *Hamamelis virginiana* qui pousse du Canada jusqu'en Floride. Il a été introduit en Angleterre vers 1736 par un homme d'affaire anglais, Peter Collinson, qui avait l'occasion de faire beaucoup d'échanges avec le nouveau monde.

Si *Hamamelis virginiana* est appelé « noisetier des sorcières » c'est pour deux raisons : la première ces baguettes étaient utilisées pour chercher de l'eau, mais certains charlatans l'utilisaient pour chercher de l'or ! La deuxième les indiens Menomini utilisaient ces graines pour des rites médicaux. Mais il est vrai que de nos jours on ne compte plus les préparations médicinales, qui utilisent *Hamamelis virginiana* principalement pour les soins de la peau.

A Neuchâtel vous pouvez voir et surtout sentir un grand plant d'*Hamamelis* avec ses fleurs de couleur brun pourpre, à droite de l'entrée du Musée d'Art et d'Histoire, et un petit *Hamamelis mollis* à fleurs jaunes au Cimetière de Beauregard.

Pour l'anecdote, si l'on remonte à 100 millions d'années, on trouvait des *Hamamelis* en Europe comme le prouve de nombreuses feuilles fossilisées retrouvées.

Bonne découverte.

L. V.

## A travers l'histoire



Après la déviation du Seyon en 1843, une place est aménagée à l'embouchure de l'ancienne rivière, selon les plans de l'architecte parisien Achille-François-René Leclère (1785-1853). En 1855 est inaugurée la statue du généreux donateur David de Pury, réalisée par le sculpteur parisien Pierre-Jean David, dit David d'Angers (1788-1856). A l'ouest de la nouvelle place, à l'emplacement de l'ancienne Promenade-Noire, s'élève en 1871 un luxueux hôtel qui connaît rapidement des difficultés financières. En 1894, il accueille les bureaux de la Caisse d'Épargne. Juste devant ce bâtiment est construit en 1903 un petit pavillon servant de salle d'attente pour les usagers du tramway. Cette construction est remplacée en 1912 par le kiosque trônant encore aujourd'hui au centre de la place Pury. Carte postale, vers 1905. Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte: Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle: Stefano Iori.



## Energie solaire

Le groupement régional de la Société Suisse pour l'Energie solaire (SSES) Neuchâtel, Jura, Jura bernois, en collaboration avec la Ville de Neuchâtel convie la population à une séance d'information sur le thème «Investir dans le photovoltaïque en 2014: Possibilités pour propriétaires, locataires et investisseurs»

**jeudi 20 mars 2014  
de 19h30-22h00**

**à la Haute Ecole Arc,**

(salle 320, 3<sup>e</sup> étage, Espace de l'Europe 11, 2000 Neuchâtel).

**Renseignements complémentaires:** diego.fischer@sunrise.ch, 077 466 86 26

## Ce service est au vôtre

### Boutique d'information sociale

Parmi les institutions d'utilité publique à disposition à Neuchâtel, la Boutique d'information sociale (BIS) située à la rue Saint-Maurice 4, est utile pour les démarches quotidiennes. Elle permet de répondre aux situations de difficultés personnelles et de favoriser la vie sociale ainsi que l'insertion dans la cité. Le but est d'encourager la population à se renseigner dès qu'une préoccupation se manifeste.

La Boutique d'information sociale est un lieu d'orientation et d'information sur les divers acteurs du milieu social. Le personnel de la réception (032 717 74 10) est à disposition pour répondre aux interrogations des citoyens dans des domaines aussi différents et complexes que la santé, les finances, la famille, le planning familial et le troisième âge.

La Boutique d'information sociale est également à disposition de toutes les associations ou institutions à caractère social, désireuses de présenter une activité ou une manifestation.

## Energie

### Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 10 au 16 mars 2014

- Température extérieure moyenne: 9.2° C.
- Degrés-jours: 75.8DJ.

**La bonne idée:** Si la qualité de vie est un must pour vous, alors renoncez aux mauvaises odeurs et aux moisissures, construisez Minergie! Le standard qui vous assure une aération contrôlée!

# La Ville officielle

## Square des Bercles

### A nouveau ouvert à la population

La Direction des infrastructures et énergies vous invite à découvrir le square des Bercles, totalement réaménagé.

Une zone de tranquillité a été conçue. Cet espace se veut plus accueillant et plus lumineux.

Les travaux ont principalement été centrés sur la pose de nouvelles barrières, d'un gazon, d'une fontaine entourée par des bancs, dans le but de créer une ambiance conviviale.

Des décorations florales ont été installées. Courant mai, un mur végétalisé viendra encore s'ajouter au site.

La Direction des infrastructures et énergies espère que la population saura apprécier ce lieu à nouveau accessible à tous.

*Direction des infrastructures et énergies*



Le square des Bercles avant et après son réaménagement.



## Echos

■ Samedi 15 mars, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, a représenté les Autorités communales lors de la remise du prix 2014 de l'Institut Neuchâtelois décerné à M. Jacques Hainard, ancien conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel.

## Muséum d'histoire naturelle

### Programme de printemps et journée des chiens

Le Muséum d'histoire naturelle lance son programme d'animations dominicales pour le printemps, synonyme de démonstrations canines. Le calendrier est le suivant, considérant que toutes les manifestations ont lieu, à 10h30:

#### 23 mars

Chiens-guides d'aveugles, par la Fondation école romande pour chiens-guides d'aveugles

#### 30 mars

Chien policier, par la Police Neuchâteloise, Unité canine

#### 6 avril

Journée des chiens: vos amis à quatre pattes sont invités au Muséum

#### 27 avril

Chiens de berger

#### 4 mai

Présentation de Huskies

#### 11 mai

Prévention des Accidents par Morsures de chiens (PAM)

#### 25 mai

Société cynologique de Neuchâtel

**Renseignements complémentaires:** Muséum d'histoire naturelle, rue des Terreaux 14, www.museum-neuchatel.ch, tél. 032 717 79 60, courriel: info.museum@unine.ch

## SOS futures mamans

SOS futures mamans est une association bénévole, apolitique et non confessionnelle. Elle apporte à toute future maman, maman ou famille avec bébés en difficultés une aide psychologique, morale, matérielle, médicale ou juridique.

**SOS futures mamans, case postale 3145, tél. 032 842 62 52**



## Programme cinéma pour la semaine du 19 au 25 mars 2014

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920  
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

## APOLLO 1

**300 ANS : LA NAISSANCE D'UN EMPIRE - 3D**  
3<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 20h15, ve/sa 22h45, sa/di 15h30.  
De Noam Murro.

**M. PEABODY ET SHERMAN :  
LES VOYAGES DANS LE TEMPS - 3D**

7<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 8 ans.  
VF me au ve, lu/ma 15h30, sa/di 13h30.  
**Apollo 3**: 2D, 6<sup>e</sup> semaine, VF sa/di 15h45.  
De Rob Minkoff.

## WRONG COPS

1<sup>er</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VO angl. s-t fr/all me au ma 18h15.  
De Quentin Dupieux.

## SUPERCONDRIAQUE

4<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 10 ans.  
VF di 11h00.  
**Arcades**: VF me au ma 18h, 20h30.  
VF je au ma 15h30. VF ve/sa 23h.  
De Dany Boon.

## APOLLO 2

## 3 DAYS TO KILL

1<sup>er</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF me, ve au ma 20h30. VF ve/sa 23h. VF sa/di 15h30.  
VO angl. s-t fr/all je 20h30.  
De Mc G.

## LA GRANDE AVENTURE LEGO - 3D

5<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 8 ans.  
VF me au ve, lu/ma 15h45, sa/di 13h15.  
**Apollo 3**: 2D, 5<sup>e</sup> semaine. VF sa/di 13h30.  
De Phil Lord et Chris Miller.

## THE GRAND BUDAPEST HOTEL

4<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 14 ans.  
VF me, ve au di, ma 18h. VO angl. s-t fr/all, je, lu 18h00.  
De Wes Anderson.

## 12 YEARS A SLAVE

9<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VF di 10h30.  
De Steve Mc Queen.

## APOLLO 3

**SITUATION AMOUREUSE: C'EST COMPLIQUÉ**  
1<sup>er</sup> semaine. 14 ans sug. 16 ans.  
VF me au ve, lu/ma 15h30. VF me au ma 18h, 20h30.  
De Manu Payet.

## NON-STOP

4<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF ve/sa 23h.  
De Jaume Collet-Serra.

## LA COUR DE BABEL

1<sup>er</sup> semaine. 6 ans sug. 10 ans.  
VF di 10h45.  
**Bio**: VF me au ma, 16h, 18h30, 20h30.  
De Julie Bertucelli.

## BIO

## MINUSCULE - LA VALLÉE DES FOURMIS PERDUES - 2D

8<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 6 ans.  
Sans dialogues, sa/di 14h00.  
De Hélène Giraud.

## REX

## THE MONUMENTS MEN

2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 12 ans.  
VF me au ve, lu/ma 15h. VF me, ve au ma 20h30.  
VF ve/sa 23h. VF sa/di 18h.  
VO angl. s-t fr/all me, ve, lu/ma 18h.  
VO angl. s-t fr/all je 20h30.  
De George Clooney.

## VAMPIRE ACADEMY

3<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF sa/di 15h30.  
De Mark Waters.

## STUDIO

## FISTON

1<sup>er</sup> semaine. 12 ans sug. 16 ans.  
VF me au ma 15h, 20h30. VF ve/sa 23h.  
De Pascal Bourdiaux.

## DANS L'OMBRE DE MARY

3<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 10 ans.  
VF me au di, ma 17h45. VO angl. s-t fr/all lu 17h45.  
De Ian Collie.

## QUEEN KONG CLUB - CINÉMA MINIMUM

## NOUS ÉTIONS VENUS POUR AIDER

Me 26.03, 20h, 16 ans sug. 16 ans.  
De Thomas Isler.



## Agenda pratique

## Services d'urgence

**Police**: 117.

**Service du feu**: 118.

## Urgences santé

**et ambulance**: 144.

## Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline  
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

## Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

**Viteos SA** - électricité, eau, gaz (numéro  
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

## Services publics

## Société suisse de sclérose en plaques, groupe régional neuchâtelois:

M. André Muriset, tél. 032 753 65 50,  
Carole Rossetti, tél. 032 842 42 09 et  
Rahel Tschantz, tél. 032 731 00 90.

**Solidarité Femmes** - Région Neuchâtel  
(Ch. des Trois-Portes 31, bâtiment du  
«Foyer Prébarreau»): bureau d'informa-  
tion, de prévention, de consultation et  
foyer d'accueil pour femmes (avec ou  
sans enfants) victimes de violences  
conjugales. tél. 032 886 46 36, solfemmes  
@ne.ch.

## Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte  
tous les jours jusqu'à 20h30. Après  
20h30, le numéro du service d'urgence  
144 communique les coordonnées du  
pharmacien de garde atteignable pour  
les ordonnances urgentes soumises à la  
taxe de nuit.

NOMAD  
maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à  
domicile pour vous-même ou un pro-  
che? Vous cherchez des informations?  
Adressez-vous au service d'Accueil,  
Liaison et Orientation de NOMAD  
(alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, -  
jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h  
+ samedi de 10h à 13h. Les équipes soi-  
gnantes pour les habitants de Neuchâ-  
tel sont installées à Peseux et à Marin.  
Informations complémentaires sur:  
www.nomad-ne.ch.

## Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant  
ou du dentiste, composer le N° 144.

## Les services religieux

Cultes du dimanche 23 mars  
(Carême III)

## Paroisse réformée évangélique

## Sud:

**Collégiale**: 10h, culte avec l'hôte de la  
campagne de Carême, M. Guillermo  
Kerber, du Conseil œcuménique des  
Églises à Genève, avec sainte cène,  
M<sup>me</sup> D. Collaud.

**Temple du Bas**: je 20.03, à 10h, médi-  
tation, salle du refuge.

## Nord:

**Ermitage**: 10h30, culte avec sainte cène,  
M<sup>me</sup> Y. de Salis, suivi d'un repas palabre.

Chapelle ouverte tous les jours de 9h à  
19h pour le recueillement.

## Est:

**La Coudre**: sa 22.03, 18h, culte famille  
suivi d'un repas-canadien et d'une soi-  
rée jeux, M. C. Allemann.

**Maladière**: 10h, culte avec sainte cène,  
M. R. Wuillemin.

## Ouest:

**Serrières**: 10h, culte avec l'aumônerie de  
jeunesse, avec sainte cène, M. F. Schubert.

**Portalès**: 10h, célébration animée par  
l'équipe œcuménique d'aumônerie de  
l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois.

## Églises catholiques romaines

## Célébration du 23 mars

**Basilique Notre-Dame**: sa 22.03 à 17h,  
messe en portugais; di à 10h et à 18h,  
messes.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas**: di à  
10h30, messe.

**Serrières, église Saint-Marc**: sa 22.03 à  
17h, messe; di à 10h15, messe en italien.

**La Coudre, église Saint-Norbert**: sa  
22.03 à 18h30, messe; di à 17h, messe  
en latin.

**Chapelle de la Providence**: di à 11h30,  
messe en polonais.

**Hôpital Portalès**: di 10h célébration  
animée par l'équipe œcuménique d'au-  
mônerie de l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> diman-  
che du mois.

## Église catholique chrétienne

**Église St-Jean-Baptiste** (rue Emer-de-  
Vattel) à Neuchâtel: di 23.03, à 18h,  
messe, 3<sup>e</sup> di de carême.



## Impressum

## Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

## Direction:

Rémy Voirol, chancelier

## Rédaction:

Anne Kybourg, journaliste  
Thomas Nussbaum, journaliste stagiaire

## Illustration:

Stefano lori, photographe

## Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

## Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09  
• Télécopie: 032 717 77 10  
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

## Internet:

www.neuchatelville.ch

## Mise en page:

Cathy Ecabert

## Impression:

Imprimerie H. Messelier S.A., Neuchâtel

## Tirage:

22'000 exemplaires



## L'instantané de Stefano lori...



... Corinne apporte un peu d'Ecosse au bord du lac



# Publicité



## Le sourire de la lune

C'est une histoire où deux enfants rêvent chacun du pays de l'autre. Grâce à la lune, qui est la même de tous les coins du monde et qui leur sourit, ils vont pouvoir se rencontrer et vivre leur rêve. En écrivant ce conte poétique, Frédérique Jaccard-Bille, musicienne, voulait jouer avec les mots comme d'une musique qui traverse le temps et l'espace pour relier les hommes entre eux. A l'image des contes. Les aquarelles de Marianne Schneeberger ont trouvé le ton juste pour illustrer ce voyage.

Format : 14,8 x 21 cm – 32 pages

Prix de vente : CHF 18.- / frais de port en sus

### Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer ..... exemplaire(s) de l'ouvrage  
(CHF 18.- / frais de port en sus)

Nom / prénom: .....

Adresse: .....

Code postal / Localité: .....

Date: ..... Signature: .....

Talon à affranchir et à renvoyer à:

Boutique-Atelier Aquarelle à la carte, Marianne Schneeberger  
Rte de Neuchâtel 20, 2088 Cressier

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:  
marianne.creations@net2000.ch



Festi'neuch a procédé à quelques réglages pour affronter l'avenir avec plus de sérénité

# Le 14<sup>e</sup> Festi'neuch veut « rebondir »

De nouvelles dates, une équipe remodelée et une remise en question après une édition 2013 difficile: autant de changements qui devraient permettre à Festi'neuch d'envisager l'avenir avec sérénité. Les explications de son directeur et programmeur, Antonin Rousseau.

**Comment avez-vous abordé cette édition 2014 après le bilan de l'an dernier, entaché suite à une météo exécrable?**

Les gens attendaient des têtes d'affiche. Nous voulions donc frapper fort et rebondir – mais ce n'est pas le coup de la dernière chance. Même si 2013 est le plus gros déficit de l'histoire du festival et que nous ne pouvons pas nous permettre une grosse perte cette année (réd.: Antonin Rousseau n'a pas souhaité donner de chiffres à ce sujet). La Fondation Neuchâtel openair Festival a notamment pu éponger cet échec. Nous repartons avec des réserves amoindries, mais la situation début 2014 est saine.

La communication et la vente des billets ont démarré plus tôt, et les premières tendances sont ultra-réjouissantes, laissant espérer un ou plusieurs soirs « sold out ». Il ne faut cependant pas réduire nos efforts. Avec les nouvelles dates, la nouvelle direction et la programmation alléchante, une nouvelle page de l'histoire de Festi'neuch est en train de s'écrire.

**La Ville a également épongé certains coûts de l'édition 2013 liés à la météo (remise en état du terrain). Quels sont vos liens avec elle?**

La relation avec la Ville se passe bien, c'est une collaboration saine et efficace. Autant la Ville peut compter sur nous pour garder notre identité et servir son image, autant nous avons vu que nous pouvions compter sur elle avec la prise en charge de certaines factures de la dernière édition. Nous avons besoin de ce soutien politique, il est capital pour nous de maintenir cette collaboration. Festi'neuch sert aussi l'image jeune et dynamique de la Ville, avec des retombées économiques sur celle-ci comme sur le canton.

**L'édition 2014 de Festi'neuch aura lieu du 12 au 15 juin et non plus le premier week-end du mois. Pourquoi?**

Cela a quelque peu facilité le travail de programmation, plus diffi-



Antonin Rousseau et son équipe ont travaillé pour que Festi'neuch reparte du bon pied cette année après une édition 2013 mitigée.

**« Pour pouvoir proposer une programmation alléchante, nous devons faire des efforts sur toutes les charges structurelles »**

cile ces dernières années puisque les groupes tournent maintenant de début juin à fin août. Et Festi'neuch arrivait juste avant leur période de tournée... Ces nouvelles dates permettent aussi de se trouver un peu plus à l'abri de la météo. Il en allait de la pérennité du festival. Nous aurions souhaité nous décaler encore une semaine plus tard, du 19 au 22 juin, pour coïncider avec la fin des examens du lycée et de l'université. C'est un changement risqué, pas facile à opérer, mais a priori payant, puisque nous avons plus d'artistes en tournée.

**Sur quelles bases compte repartir le festival?**

Le bénévolat constitue vraiment notre colonne vertébrale: ils étaient 1'600 bénévoles en 2013. Mais pour pouvoir proposer une programmation alléchante, nous devons faire des efforts sur toutes les charges structu-

relles fixes, y compris celle-ci. Nous avons beaucoup de bénévoles fidèles mais nous essayons d'être plus efficaces: nous souhaitons faire autant avec peut-être un peu moins en privilégiant ceux qui travaillent trois ou quatre jours. Nous avons travaillé comme pour la première édition, en négociant sur tout, et avec les entreprises locales qui se mobilisent pour rendre possible cette manifestation.

**La direction du festival a également changé. Qu'implique cette évolution?**

J'ai repris le poste de directeur à Cyrill Villemin, parti en juin. Ce n'était pas une volonté délibérée, mais, comme à la tête de toute organisation, les changements sont parfois salutaires. Même si le comité d'organisation, constitué de dix responsables de secteurs (réd.: pour trois emplois à temps plein) est là depuis plusieurs années et qu'il n'y a pas que la direction.

Celle-ci est désormais forte et tripartite, avec Romaine Deloye pour la communication et Lorin Thorax pour le sponsoring/VIP. C'est un travail collectif qui s'appuie sur les personnes en place connaissant bien l'organisation.

Le conseil de fondation, formé de quatre personnes, est encore en phase

de construction. Nous avons voulu, depuis trois ans, différencier l'opérationnel du stratégique en créant cet organe de contrôle qui est l'assurance-vie du festival.

**Quels sont les défis que devra relever Festi'neuch pour la suite?**

Nous avons la pression du public qui souhaite des noms prestigieux. D'un autre côté, les cachets des artistes ont connu une inflation magistrale en doublant en 10 ans. Et nous tenons à rester un festival populaire.

Nous avons d'ailleurs une politique de prix par palier qui favorise le public – surtout neuchâtelois – qui prend ses prélocactions tôt, avec une première offre qui court encore jusqu'au 31 mars. A offre égale – même si c'est par exemple toujours difficile de se comparer à Paléo – nous restons à des prix abordables. Nous faisons des efforts pour le confort des festivaliers. Le projet Dimension 13'17 permet en outre d'avoir des billets à prix préférentiels pour les jeunes.

**A ce propos, comment envisagez-vous l'avenir de Festi'neuch?**

La philosophie de base reste la même, entre têtes d'affiche et découvertes, pour mélanger les styles et les âges. Cette année, nous avons fait les bonnes offres, aux bons groupes, au bon moment: nous souhaitons vraiment frapper fort. Le budget dédié à la programmation a augmenté, mais il reste globalement stable.

Par contre, si nous faisons une édition comme 2013, le risque de mettre en péril le festival serait présent: nous ne pouvons pas nous permettre deux pareilles années de suite. Mais nous sommes rassurés depuis que la première partie de notre programmation est sortie: nous pouvons faire aussi bien qu'en 2010. Nous avons tout fait pour rectifier le tir.

Il serait dangereux pour un festival comme Festi'neuch de miser uniquement sur des têtes d'affiche: nous voulons que les gens qui viennent à Festi'neuch vivent une expérience complète sur le site des Jeunes-Rives, s'y identifient et reviennent. Nous sommes une manifestation populaire, mais nous devons trouver l'équilibre entre le culturel et le divertissement. Nous n'avons pas trop envie de tomber dans la variété ni de nous couper d'un public.

Thomas Nussbaum